



المركز السينمائي المغربي  
Centre Cinématographique Marocain

## 22<sup>ème</sup> Festival National du Film

### Règlement du Festival

### Tanger du 16 au 24 septembre 2022

#### Article 1 :

Le Festival National du Film (FNF) est une manifestation à caractère artistique, culturel et promotionnel qui a pour objectifs de :

- favoriser le développement de la production cinématographique nationale ;
- contribuer à la diffusion du film réalisé par des cinéastes marocains ;
- valoriser le travail des professionnels du cinéma national ;
- créer un cadre de rencontre, de dialogue et d'échange cinématographiques.

#### Article 2 :

Le Festival National du Film est organisé par le Centre Cinématographique Marocain.

#### Article 3 :

**La vingt-deuxième édition** du Festival National du Film aura lieu à Tanger du **16 au 24 septembre 2022**.

#### Article 4 :

##### **Programme du festival :**

Le programme du Festival comprend :

- une section « compétition officielle » ouverte à tous les films de **long métrage de fiction** produits depuis la dernière édition du FNF, en format DCP sous titrés en français ou en anglais.
- une section « compétition officielle » ouverte aux films de **court métrage de fiction**, en format DCP, sous titrés en français ou en anglais, réalisés depuis la dernière édition du FNF. Ces courts métrages seront sélectionnés par le comité d'organisation qui déterminera les films qui participeront à la compétition parmi les films inscrits.

**Chaque société de production a le droit de proposer un seul film de court métrage de fiction. Idem pour chaque réalisateur participant.**

- une section « compétition officielle » ouverte aux films de **long métrage documentaire**, en format DCP, sous titrés en français ou en anglais, réalisés depuis la dernière édition du FNF. **Une présélection préalable sera effectuée par le comité d'organisation pour choisir les films de la compétition de long métrage documentaire.**
- Des activités cinématographiques et culturelles parallèles.

#### Article 5 :

##### **Les compétitions du Festival :**

La section compétitive du Festival comprend trois compétitions :

##### **Compétition long métrage de fiction :**

Pour participer à la compétition officielle du 22<sup>e</sup> Festival National du Film, les films de long métrage de fiction devront être d'une durée supérieure ou égale à 80 minutes, projetables en DCP.

Les films de **long métrage de fiction** participeront officiellement au Festival lorsque le formulaire d'inscription, dûment rempli et signé, sera réceptionné par le secrétariat du Festival, **au plus tard le 27 juillet 2022**.

Ce formulaire devra être accompagné des documents suivants :

- Un synopsis du film en arabe, en français et en anglais ;
- Tout matériel de promotion (affiches, photos du film, photos du réalisateur, press-book, bande annonce...)
- Une biofilmographie du réalisateur ;
- Une fiche technique du film indiquant le nom du producteur, du scénariste, du directeur de photo, de l'ingénieur du son, du monteur, du compositeur de la musique originale, du 1er et 2ème rôle féminin, et du 1er et 2ème rôle masculin ;
- Les coordonnées de la production.

#### **Compétition court métrage de fiction :**

Pour participer à la sélection officielle du 22e Festival National du Film, les films de court métrage de fiction devront être d'une durée supérieure à 5 mn et inférieure à 30 minutes, projetables en DCP.

Les films de **court métrage** seront officiellement candidats à la présélection lorsque le formulaire d'inscription, dûment rempli et signé, sera réceptionné par le secrétariat du Festival, **au plus tard le 27 juillet 2022**.

Ce formulaire devra être accompagné des documents suivants :

- Un synopsis du film en arabe, en français et en anglais ;
- Tout matériel de promotion (affiches, photos du film, photos du réalisateur, press-book...)
- Une biofilmographie du réalisateur ;
- Une fiche technique du film indiquant le nom du producteur et du scénariste, du directeur de photo, de l'ingénieur du son, du monteur, du compositeur de la musique originale ;
- Les coordonnées de la production.

#### **Compétition long métrage documentaire :**

Pour participer à la sélection officielle du 22e Festival National du Film, les films de long métrage documentaire devront être d'une durée supérieure ou égale à 52 minutes, projetable en DCP.

Les films de **long métrage documentaire** seront officiellement candidats à la présélection lorsque le formulaire d'inscription, dûment rempli et signé, sera réceptionné par le secrétariat du Festival, **au plus tard le 27 juillet 2022**.

Ce formulaire devra être accompagné des documents suivants :

- Un synopsis ou résumé du film en arabe, en français et en anglais ;
- Tout matériel de promotion (affiches, photos du film, photos du réalisateur, press-book, bande annonce...)
- Une biofilmographie du réalisateur ;
- Une fiche technique du film indiquant le nom du producteur, du scénariste, du directeur de photo, de l'ingénieur du son, du monteur, du compositeur de la musique originale.
- Les coordonnées de la production.

#### **Article 6 :**

Les films du Festival seront officiellement candidats lorsque le formulaire d'inscription, dûment rempli, sera réceptionné par le secrétariat du Festival. Ce formulaire rempli constitue l'acceptation du Règlement du Festival.

Les copies de films doivent être déposées au Secrétariat du Festival au plus tard **le 29 juillet 2022**, date limite. Elles doivent être en version originale et en format DCP.

Les films retenus pour participer au Festival doivent être sous-titrés en français ou en anglais. Le sous-titrage en arabe ou/et français est exigé si des dialogues du film sont en langue amazighe ou en hassani.

Les jours, espaces et heures de projection des films du Festival sont décidés par le Comité d'organisation du Festival et seront communiqués aux participants au plus tard début du mois de septembre. La grille des horaires des projections tiendra compte de la sortie du film dans les salles de cinéma sur le circuit commercial.

Les projections des films du Festival seront suivies immédiatement par des débats avec leurs auteurs dans la salle de leurs projections.

**Article 7 :**

Pendant la durée du Festival, tous les films participants ne peuvent être projetés dans la ville de Tanger en dehors des séances arrêtées dans le programme du Festival.

Aucun de ces films ne peut être retiré de la programmation.

**Article 8 :**

**Jurys du Festival :**

Pour les trois compétitions du Festival, le comité d'organisation du FNF désigne trois jurys composés de personnalités de cinéma :

- A- Un jury composé de sept membres qui juge les films de la compétition long métrage de fiction ;
- B- Un jury composé de cinq membres qui juge les films de la compétition court métrage de fiction ;
- C- Un jury composé de trois membres qui juge les films de la compétition long métrage documentaire.

Le jury long métrage de fiction procédera au visionnage à distance de tous les films inscrits avant la tenue du Festival. Le visionnage officiel de ces films est celui que le jury effectuera dans la salle officielle du Festival avant de délibérer et de décider du palmarès.

Ne peuvent faire partie des jurys quiconque ayant pris part, ou étant concerné par toute production ou distribution ou exploitation de tout film en compétition.

Les trois jurys attribuent les prix prévus à l'article 9 du présent Règlement.

**Article 9 :**

**Palmarès du Festival :**

Les prix du Festival sont répartis comme suit :

**A - Compétition long métrage de fiction :**

- 1) Le Grand Prix du Festival 80.000 DH (à répartir à part égale entre le réalisateur et le producteur du film lauréat)
- 2) Prix de la production 60.000
- 3) Prix Spécial du Jury 50.000 DH
- 4) Prix de la première œuvre 40.000 DH
- 5) Prix de la réalisation 40.000 DH
- 6) Prix du scénario 30.000 DH
- 7) Prix du 1er rôle féminin 30.000 DH
- 8) Prix du 1er rôle masculin 30.000 DH
- 9) Prix du 2ème rôle féminin 20.000 DH
- 10) Prix du 2ème rôle masculin 20.000 DH
- 11) Prix de l'image 20.000 DH
- 12) Prix du son 20.000 DH
- 13) Prix du montage 20.000 DH
- 14) Prix de la musique originale 20.000 DH

**B - Compétition court métrage de fiction:**

- 1) Le Grand Prix du Festival 50.000 DH (à répartir à part égale entre le réalisateur et le producteur du film lauréat)
- 2) Prix Spécial du Jury 40.000 DH
- 3) Prix du scénario 30.000 DH

**C – Compétition long métrage documentaire :**

- 1) Le Grand Prix du documentaire 50.000 DH (à répartir à part égale entre le réalisateur et le producteur du film lauréat)
- 2) Prix Spécial du Jury du documentaire 40.000 DH

**D - Mentions :**

Des mentions peuvent être décernées par les jurys du Festival.

**E- Les palmarès des trois compétitions ne peuvent comporter qu'un seul prix ex aequo, celui dénommé Prix Spécial du jury. Ce prix ne peut être attribué à plus de deux films.**

**Article 10 :**

Le présent Règlement est adopté en concertation avec les Chambres Professionnelles du secteur (La Chambre Nationale des Producteurs de Films, La Chambre Marocaine des Producteurs de Films, l'Union des Réalisateurs et Auteurs Marocains, l'Association Marocaine des Critiques de Cinéma, la Chambre Marocaine des Techniciens Cinématographiques et la Fédération Nationale des Ciné-Clubs au Maroc).

Le Comité d'organisation du FNF se réserve le droit de statuer sur tous les cas non prévus par le présent règlement.

**Article 11 :**

La participation à la vingt-deuxième édition du Festival National du Film implique l'acceptation totale du présent règlement.

**Contact : Secrétariat du Festival**

Centre Cinématographique Marocain  
Avenue El Majd - BP : 421 Rabat - Maroc  
Tél.: + 212 (0) 5 37 28 92 00/05/49  
E-mail : [contact@ccm.ma](mailto:contact@ccm.ma)  
Site web: [www.ccm.ma/fnf22](http://www.ccm.ma/fnf22)